



TOUS ENSEMBLE LE 1^{ER} MAI 2010

**POUR UN AUTRE PARTAGE DES PROFITS
ET UN FINANCEMENT DURABLE DES RÉGIMES DE RETRAITE,
IL FAUT UNE AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES !**

RASSEMBLEMENTS à

BOURGES	10 h 30	Place Séraucourt
VIERZON	10 h 30	Place de la Résistance
ST FLORENT	10 h 30	Place de la République
ST AMAND	10 h 30	Place Jean Girault
LA GUERCHE	10 h 30	Place du Général de Gaulle

Les prévisionnistes nous annoncent un ralentissement de la progression du pouvoir d'achat cette année, sous l'effet notamment d'une relance de l'inflation. Elle s'établirait à 0,3 % en moyenne au cours du premier semestre 2010, contre 1,2% au second semestre 2009.

Le prix du gaz a augmenté de 9% au 1er avril, soit une ponction d'un milliard d'euros dans la poche des ménages en 2010.

Une nouvelle liste de 170 médicaments faisant l'objet d'un déremboursement pour un montant de 236 millions d'euros à la charge des usagers. La dernière note de conjoncture de l'Insee fait état d'un fléchissement de la consommation des ménages et, par ricochet, de la croissance. Les prévisions de progression du PIB pour les deux premiers trimestres de l'année ont été revues à la baisse : elles s'établiraient respectivement à 0,2% et 0,3%.

En 25 ans, la part des salaires dans le PIB a baissé de 11 %. Alors que les salaires et les cotisations représentaient 78 % de la richesse nationale au début des années 1980, ils ont baissé jusqu'à n'atteindre plus que 67 % en 2008.

Cependant, tout le monde ne vit pas la crise de la même manière. D'un côté, l'ONPES (l'observatoire national sur la pauvreté et l'exclusion sociale) annonce qu'un demi-million de personnes supplémentaires pourraient avoir basculé en dessous du seuil de pauvreté entre 2007 et 2010.

D'un autre côté, une enquête de l'Insee révèle que les plus hauts revenus en France, ceux des cadres dirigeants des entreprises, ont littéralement explosé au cours des dix dernières années. Le nombre de

personnes redevables de l'impôt sur la fortune a lui aussi fortement augmenté.

C'est dans ce contexte que se développe la polémique autour du bouclier fiscal. Alors que l'augmentation du nombre de taxes nouvelles (une vingtaine depuis trois ans) a ponctionné le pouvoir d'achat de la plupart des Français, les bénéficiaires du bouclier fiscal ont été épargnés. Les 100 premiers bénéficiaires du bouclier ont même reçu, en moyenne, un chèque de 1,81 million d'euros du Trésor Public.

Malgré la crise, le niveau des profits des entreprises du CAC 40 a frisé la barre des 50 milliards d'euros en 2009. C'est certes un peu moins que l'année d'avant,

Malgré la crise, les grandes entreprises ont distribué 83 milliards d'euros de dividendes, pourquoi ne pourrait-on pas en parler ?

mais le niveau des dividendes versés aux actionnaires reste le même. Autrement dit, 70 % des profits réalisés vont dans la poche des actionnaires ! on comprend que le Medef ne soit pas pressé d'engager des négociations sur la répartition des richesses créées à l'entreprise.

Alors que la crise sociale et économique continue d'avoir des conséquences désastreuses sur le monde du travail et les ménages, le patronat, le gouvernement et sa majorité parlementaire continuent de faire payer la crise aux plus modestes :

Or, la sortie de crise passe nécessairement par la revalorisation du travail et non par la dégradation de sa qualité. C'est pourquoi le salaire doit être la juste rémunération de la force de travail garantissant les moyens nécessaires à l'existence de chaque salarié dans les conditions d'aujourd'hui, en dehors de tout autre élément de rémunération.

Garantir le pouvoir d'achat des salariés, privés d'emploi et retraités est une étape incontournable pour que le salaire réponde réellement aux besoins et à leur évolution.

11 points de chute sur un PIB de 1.800 milliards, ce sont, en 2008, quelque 200 milliards d'euros qui vont au capital.

Or, la crise est le nouvel argument phare pour bloquer les salaires, dans le privé et le public.

Depuis plus de vingt ans, les politiques salariales ont porté un coup sérieux au niveau des salaires. Les ouvriers et employés tout comme les cadres, ingénieurs, techniciens et agents de maîtrise sont touchés.

La part des salaires dans la valeur ajoutée est inférieure de 3 points aux années 1950-1960. En terme de revenu actuel, cela représente une perte de 60 milliards d'euros par an rien que par rapport aux années 1950 et 1960. C'est plus de deux fois le plan de relance du gouvernement qui est de 26 milliards d'euros sur deux ans.

La protection sociale est financée par les cotisations ; c'est le salaire socialisé qui appartient aux salariés.

Dans le même temps, les prix ne cessent d'augmenter, et certains postes de dépenses, comme le logement l'énergie, l'alimentation et la santé, connaissent des hausses particulièrement importantes. Le pouvoir d'achat des salariés ne cesse de se dégrader !

Lors des négociations annuelles obligatoires, les propositions des employeurs sont une véritable provocation !

Pendant ce temps, les milieux financiers continuent d'engranger d'énormes profits (exemple : Total ce sont 8 milliards d'euros de bénéfices, Sanofi Aventis 7,8

30 milliards d'euros d'exonération de cotisations qui ne servent pas à l'emploi.

milliards...). La question du partage des profits est plus que jamais une exigence.

Pour les salariés, c'est précarité, flexibilité, bas salaires, difficultés sociales, fins de mois difficiles ... Pour le patronat, c'est la volonté de passer d'une répartition des richesses à une logique de répartition des risques.

Face à cette situation, le sentiment d'injustice grandit parmi les salariés, de nombreuses revendications salariales sont portées collectivement. Cela provoque de nombreux conflits dans différents secteurs comme le commerce, l'industrie ou les services publics car la réponse apportée n'est pas sérieuse.

Face à une individualisation des salaires, une volonté de rémunérer le travail par des systèmes fragiles telle la participation aux bénéfices, une dégradation des conditions de travail, la seule solution reste la mobilisation collective de tous les salariés des différents secteurs d'activité afin d'obtenir l'ouverture de réelles négociations dans toutes les branches professionnelles, les grands groupes, les services publics, les entreprises.

POUR TOUTES CES RAISONS la CGT revendique :

- Une revalorisation du Smic à 1 600 euros,**
- Une augmentation générale des pensions, des revenus de remplacement et des minima sociaux.**
- Une pension de retraite au minimum au SMIC.**



J'adhère à la CGT

NOM – Prénom :

Adresse :